



Assemblée communale ordinaire du 10 décembre 2015

Point 2.5 PGEE – Assainissement du quartier En Plan

Suite à l'élaboration du plan général d'évacuation des eaux usées (PGEE), la commune de Treyvaux doit assainir ses différentes zones raccordables en les reliant au réseau des égouts publics (eaux usées).

Le quartier En Plan fait partie de ces secteurs raccordables. L'article 15 du règlement cantonal sur les eaux (RCEaux) mentionne que les groupes de bâtiments isolés comptant au moins cinq bâtiments habités en permanence et qui ne sont en principe pas distants entre eux de plus de 100 mètres doivent être épurés s'ils font partie du périmètre raccordable.

Lors de chaque procédure pour l'obtention d'un permis de construire pour la rénovation d'habitation, le Service de l'environnement (SEn) nous demande de raccorder au réseau communal ces habitations.

Lors de l'élaboration du PGEE, un échéancier a été mis en place. Le délai prévu pour l'assainissement de ce quartier est fixé en 2016. Ainsi, les travaux projetés permettront d'assainir huit habitations en mode séparatif.

L'étude d'un collecteur a été attribuée à notre ingénieur conseils SEGC. Plusieurs variantes ont été élaborées. Le Conseil communal a choisi la variante la plus simple au niveau technique et qui est aussi la plus économique. Le collecteur communal prévu aura une longueur de 870 mètres et un diamètre de 250 mm.

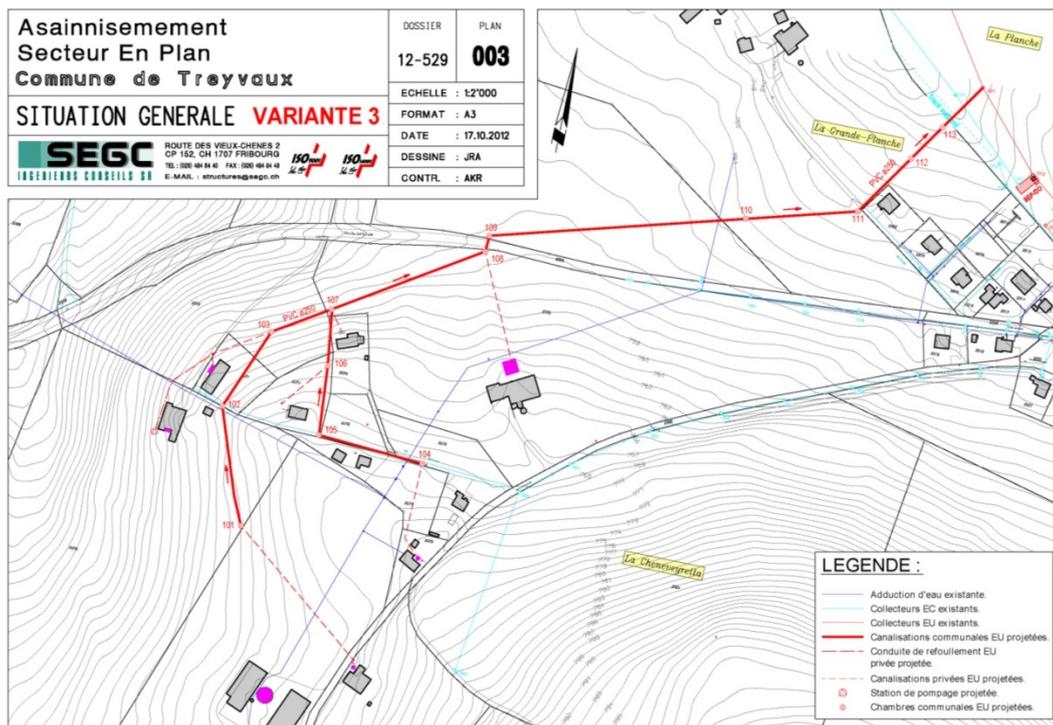
Les travaux consistent en la pose de 13 chambres, une traversée de la route cantonale (en pousse-tube) ainsi que le branchement du quartier au collecteur intercommunal.

Les habitations du quartier En Plan pourront ainsi se brancher dans les chambres réalisées selon le plan ci-dessous et joint en annexe.

Le coût total des travaux à la charge de la commune s'élève à 300'000 francs. Un montant de 25'000 francs aux titres de taxe unique de raccordement sera perçu pour les huit habitations nouvellement raccordées. Ensuite, chaque année, les propriétaires s'acquitteront des taxes usuelles en matière d'épuration des eaux usées.

Le projet sera réalisé conformément à la planification financière 2015-2019 présentée lors de l'Assemblée communale du 23 avril 2015.

Plan de situation:



Le financement sera assuré en deux parts; la première sera effectuée sur la réserve "Eaux usées" via un prélèvement de 140'000 francs. La seconde part, soit 160'000 francs, est assuré par crédit bancaire.

Résumé de l'investissement:

Investissement Assainissement du quartier En Plan	300'000
Financé par la réserve EU	140'000
Solde à financer par un crédit bancaire	160'000

Charges annuelles estimées

Intérêts	160'000	2%	3'200
Amortissement	160'000	4%	6'400
Charges annuelles:			9'600

Position du Conseil communal

Le Conseil communal propose d'accepter l'investissement concernant l'assainissement du quartier En Plan.

Position de la Commission financière

En sa séance du 18 novembre 2015, la Commission financière propose d'accepter cet investissement.

Annexe:

Plan de situation générale

Asainnement Secteur En Plan Commune de Treyvaux

DOSSIER
12-529

PLAN
003

ECHELLE : 1:2'000

FORMAT : A3

DATE : 17.10.2012

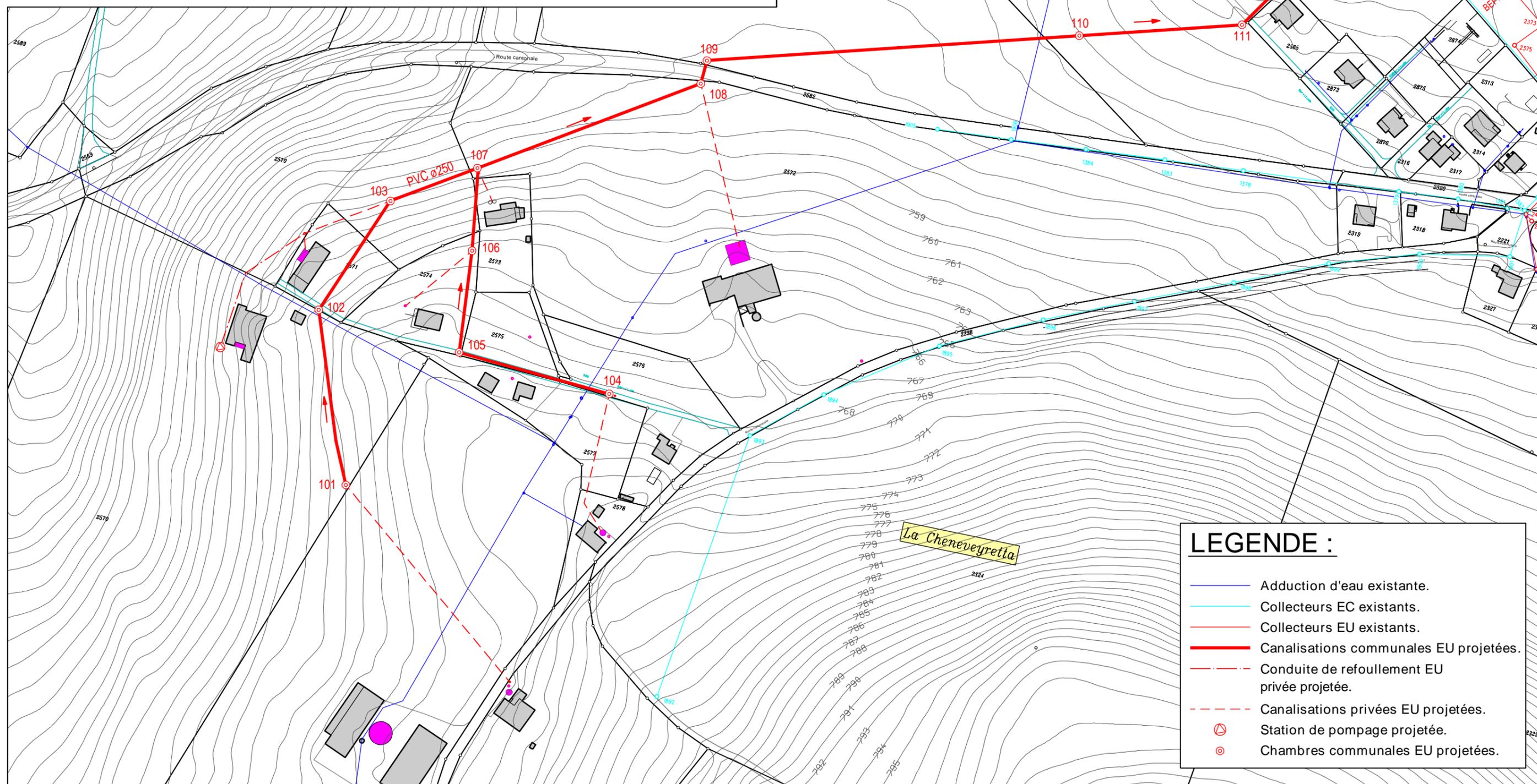
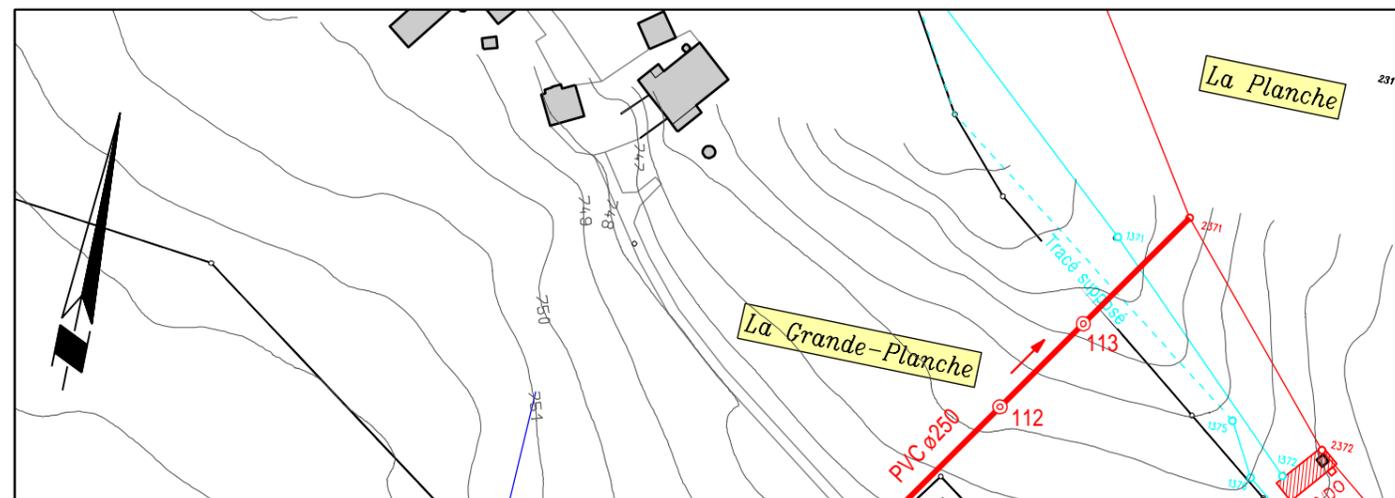
DESSINE : JRA

CONTR. : AKR

SITUATION GENERALE **VARIANTE 3**



ROUTE DES VIEUX-CHENES 2
CP 152, CH 1707 FRIBOURG
TEL : (026) 484 84 40 FAX : (026) 484 84 49
E-MAIL : structures@segc.ch



LEGENDE :

- Adduction d'eau existante.
- Collecteurs EC existants.
- Collecteurs EU existants.
- Canalisations communales EU projetées.
- Conduite de refoulement EU privée projetée.
- Canalisations privées EU projetées.
- ⊕ Station de pompage projetée.
- ⊙ Chambres communales EU projetées.